

Arrêté N° 2016 - 05

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment en ses articles D 719-190 à D 719-192,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université,

Vu l'arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury du concours d'entrée en première année au titre du cursus franco-allemand session 2016 :

Monsieur Walter Bruyère-Oystells, maître de conférences

Madame Marie-Sophie Doudet, maître de conférences

Monsieur Rainer Gregarek, professeur agrégé

Monsieur Sebastian Jaeckle, maître de conférence

Madame Manuela Malacan, professeur agrégée

Madame Roxana Nadim, chargée de mission Culture

Monsieur Marcus Obrecht, maître de conférences

Madame Catherine Teissier, maître de conférences

Article 2 : Est nommé président du jury Monsieur Rainer Gregarek.

Article 3 : Le directeur de la formation et des études et le secrétaire général sont chargés de l'exécution du présent arrêté

Fait à Aix-en-Provence le 16 mars 2016

Le directeur de l'IEP
d'Aix-en-Provence



Rostane MEHDI